



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné, en conformité avec les dispositions de l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q. ch. I-13.3), à l'effet qu'une assemblée publique de consultation se tiendra le 4 octobre 2018, à 19 h 00, à l'école Joseph-Henrico, située au 20 rue Maughan à Baie-d'Urfé.

La consultation portera sur le projet de fermeture de l'école Joseph-Henrico, en vue d'une fusion avec l'école Saint-Rémi, qui deviendrait un établissement à deux édifices.

Marie Josée Villeneuve
Secrétaire générale
1100, boulevard Côte Vertu
Saint-Laurent, Québec H4L 4V1

Fait à Saint-Laurent, ce 27 juin 2018.